



Le présent document constitue le dossier de consultation des établissements prêteurs par lequel l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Limoges et du Nord Haute Vienne, ci-dessous dénommé l'EPLEFPA met ceux-ci en concurrence pour son recours à l'emprunt au titre de l'exercice 2024.

Nom de l'EPLEFPA (conforme à l'intitulé du SIRET) : **EPLEFPA de LIMOGES ET DU NORD HAUTE VIENNE**  
N° SIRET de l'EPLEFPA : **|1|9|8|7|0|5|8|1|6|0|0|0|4|1|**

**Adresse postale :**

N° et libellé de la voie : **LES VASEIX**  
Code postal : **87430** Ville : **VERNEUIL SUR VIENNE**  
Code INSEE commune : **87201**

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser, les jours ouvrés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

à **Monsieur AUBOUEIX Christophe**  
Directeur de l'EPLEFPA  
Téléphone : 05.55.48.44.00  
Mail : [christophe.auboueix@educagri.fr](mailto:christophe.auboueix@educagri.fr)

**1 – Présentation**

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements (PPI) et du plan de financement des transitions agroécologiques, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine a retenu les projets de l'EPLEFPA qui a lancé le programme lié comme suit :

- Sur l'exploitation de Magnac-Laval :
  - Rénovation et équipement de la bergerie
  - Rénovation d'un hangar et d'un atelier de maintenance
- Sur le centre équestre :
  - Réfection des carrières d'évolution des chevaux
- Sur l'exploitation agricole des Vaseix :
  - Modernisation des ateliers porcins et création d'une unité de micro-méthanisation - phase études
- Le détail des investissements et de leurs modalités de financement est présenté en annexe 1

Cette consultation bancaire est conforme à l'application décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Afin de financer ce programme, l'EPLEFPA a prévu dans son plan de financement un recours à l'emprunt :

- Voté en Conseil d'Administration, en date du 26 juin 2024
- Avec avis favorable du Directeur Départemental des Finances Publiques
- Avis favorable du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.



## **2 – Conditions de l'opération**

L'EPLEFPA souhaite :

- S'assurer du financement de ses investissements à des conditions garanties et conformes ;
- Réduire au maximum les risques financiers (exposition au risque de taux et de change notamment) et juridiques ;
- Optimiser la charge de ses frais financiers,
- S'assurer de la lisibilité sur ses décaissements à venir,
- Garder la possibilité de pouvoir renégocier l'emprunt contracté afin d'en optimiser le coût jusqu'à son extinction.

En conséquence, les candidats garantiront les conditions de prêt sur toute la période (intérêts et frais annexes notamment). Ils s'appliqueront à répondre de façon très précise au cahier des charges, notamment sur les aspects techniques de l'emprunt (base de calcul des intérêts, tableau d'amortissement de remboursement des emprunts, clauses...).

## **3 – Les propositions attendues :**

### **3-1. Lot 01 :**

- **Caractéristiques générales :**
  - Montant : le montant total de l'emprunt pour l'exercice 2024 est fixé à **101 305€**.
- **Caractéristiques de l'emprunt :**
  - Type de contrat : Taux fixe
  - Durée : 7 ans,
  - Amortissement : linéaire,
  - Périodicité : trimestrielle, ou mensuelle
- **Période de mobilisation des fonds : 3 mois au maximum,**
  - Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres,
  - Cautionnement : Dispositif ALTER'NA du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

### **3-1. Lot 02 :**

- **Caractéristiques générales :**
  - Montant : le montant total de l'emprunt pour l'exercice 2024 est fixé à **195 598€**.
- **Caractéristiques de l'emprunt :**
  - Type de contrat : Taux fixe
  - Durée : 15 ans,
  - Amortissement : linéaire,
  - Périodicité : trimestrielle, ou mensuelle
- **Période de mobilisation des fonds : 3 mois au maximum,**
  - Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres,
  - Cautionnement : Dispositif ALTER'NA du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

## **4 – Présentation des offres**

Date limite de réception des offres : **Vendredi 11 octobre 2024 à 12h00.**



Pour chaque lot, et de manière distincte, les offres devront parvenir, à :

**Monsieur le Directeur**  
**EPLEFPA de Limoges et du Nord Haute-Vienne,**  
**Les Vaseix 87430 Verneuil sur Vienne**

Sous pli cacheté,

En précisant en objet « consultation bancaire 2024 - lot XX », chaque lot devant faire l'objet d'un pli séparé.

Toute réponse doit être accompagnée d'un délai de validité des différentes propositions et d'un contrat type.

### **5 – Jugement des offres**

Le jugement des offres des organismes bancaires sera réalisé selon les trois critères suivants :

- Conformité au cahier des charges,
- Conditions financières,
- Souplesse d'utilisation.

L'EPLEFPA n'examinera aucune offre de prêt structuré avec « barrière désactivante » et de prêt en devise.

De manière générale, toute offre non conforme au cahier des charges ne sera pas étudiée.

### **6 – Critères de sélection**

Les critères de sélection des offres seront les suivants par ordre décroissant :

Taux d'intérêts proposés et /ou marges, conditions financières (commissions et frais divers) ...

Les candidats devront garantir les conditions de prêt sur toute la période.

### **7 – Division de l'attribution**

La consultation pourra être attribuée à un ou à plusieurs candidats.

### **8 – Attribution**

L'EPLEFPA étudiera les propositions dès la clôture de la consultation.

La commission d'ouverture des plis se réunira le mardi 15 octobre 2024

L'attribution interviendra au plus tard dans un délai de quinze jours suivant l'ouverture des plis, soit le mardi 29 octobre 2024.

Verneuil sur Vienne, le 15 septembre 2024.



## Annexe 1 : détail des investissements et de leurs modalités de financement

### PPI et investissements de transition agroécologique

Objet		Emprunt sollicité	Total investissement
Exploitation Magnanc Laval	Immobilier (amortissement sur 15 ans)	37 641 €	201 769 €
	Mobilier mortissement sur 7 ans)	72 227 €	
Centre équestre	Immobilier (amortissement sur 15 ans)	99 624 €	260 372 €
	Mobilier mortissement sur 7 ans)	29 138 €	
Exploitation Limoges les Vaseix	Immobilier (amortissement sur 15 ans)	58 333 €	58 333 €
		<b>296 963 €</b>	<b>520 474 €</b>
Total	Dont immobilier (amortissement sur 15 ans)	<b>195 598 €</b>	<b>520 474 €</b>
	Dont mobilier (amortissement sur 7 ans)	<b>101 365 €</b>	

#### Éléments complémentaires :

Les investissements ci-dessus sont répartis sur 2024-2025 (voir détails dans les plans de financements exploitation de Magnac-Laval et Centre équestre).

Concernant l'exploitation agricole des Vaseix, la part de dépenses d'investissements prévisionnelles d'investissement de l'établissement faisant suite à l'étude chiffrée ci-dessus, s'élève à 304 000€ répartis sur 2025, 2026, 2027 par recours à l'emprunt (voir IV – exploitation agricole des Vaseix)



Exploitation de Magnac-Laval : Investissements de transition agroécologique

### Note d'opportunité

#### Finalités :

- Prendre en compte les politiques publiques et directives nationales et régionales : EPA2 et NéoTerra
- Consolider l'équilibre économique de l'exploitation de Magnac-Laval
- Redonner du sens à l'exploitation dans sa mission principale de « *support pédagogique* »
- Contribuer au développement du territoire par la mise en place de démonstration, expérimentation et innovation
- Être un modèle en réponse aux demandes sociétales
- Être exemplaire en termes d'amélioration des conditions de travail pour les personnels, les apprenants et le territoire.

#### Objectifs :

- Être une vitrine de l'agriculture à l'horizon 2030
- Rester crédible vis-à-vis des jeunes et de la profession agricole
- Rester cohérente par rapport à une exploitation classique avec la prise en compte des surcoûts liés à la masse salariale et aux surcoûts pédagogiques tout en ne négligeant pas le fait que la pédagogie peut apporter des plus-values
- S'appuyer sur la feuille de route commune État-Région concernant les exploitations des lycées agricoles.

#### **Projection amélioration technico économique du fonctionnement du troupeau ovins**

- Cet atelier compte 550 brebis de race romane pour une production moyenne de 1100 agneaux/an. Sur ces 1100 agneaux, entre 600 et 650 sont vendus en agneaux de bergerie (filière longue via la coopérative Limovin). Environ 2/3 des agneaux sont vendus au sein de l'IGP Agneau Du Limousin dans la marque de producteur agneaux du Baronet. 180 agnelles sont commercialisées pour le renouvellement de troupeau (en pure ou en croisement) et 120 à 130 agnelles Romane sont gardées pour le renouvellement interne du troupeau
- Le site ovin a atteint ses limites, un projet de rénovation de la bergerie s'avère nécessaire pour être exemplaire et faciliter le travail des salariés et les activités pédagogiques.

- Faire de l'atelier ovin un pôle d'excellence au niveau régional/national
- Consolider la viabilité économique de l'atelier et être exemplaire en termes de conditions de travail, productivité, prolificité, etc.

#### **Innovation et transition agro écologique**

- Mise en place d'un pâturage tournant dynamique et optimisation de la valorisation de l'herbe
- Expérimentation médecine préventive, stratégie de lutte contre les mammites
- Amélioration des conditions de travail sur l'atelier
- Maîtriser les coûts de production notamment sur l'achat d'aliment, produits de défense, etc.
- Utilisation des boucles électroniques et connectées pour faciliter les lectures et la gestion administrative
- Remise aux normes de la bergerie, contention, hangar de stockage, parc de tri, salle de tonte

#### **Commercialisation - lien Atelier Agroalimentaire**

- Valorisation d'agneaux en circuits courts en lien avec l'atelier des Vaseix (quantité et planning annuel à définir)
- Continuité de la vente d'agnelles de renouvellement auprès des producteurs
- Continuité de la vente d'agneaux à la coopérative SICAREV

#### **Valorisation pédagogique**

- Élaboration d'un plan de valorisation pédagogique en lien avec tous les enseignants/formateurs techniques (Magnac –Bellac)
- Construction d'une stratégie de valorisation pédagogique auprès des apprenants des Vaseix (mini stage, journées TP thématiques, PIC, etc.)



## Consultation Emprunt moyen /long terme

### Cahier des charges – exercice 2024

### Plan d'investissements

Exploitation de Magnac-Laval - investissements de transition agroécologique													
Titre	Objectif	Projet	N°	Devis réalisé	Prix HT	Total	Somme accordé par la Région	Budget EPL (Emprunt)	Ordre de priorité	Échéance réalisation des travaux	Commentaires		
Mécanisation des activités	Améliorer conditions de travail	Achat d'une dérouleuse pailleuse	1	Rivet	15 000,00 €	59 068,00 €	35 441,00 €	23 627,00 €	1	Aout 2024	Besoin de la pailleuse pour le rentrée en bergerie du premier lot d'agnelage au 1er aout 2024		
				Dérouleuse pailleuse Silo farmer									
		2	Gonin Duris	16 000,00 €	2							Eté 2024	Pas urgent, nécessaire pour printemps 2025
		3	Gonin Duris	25 000,00 €	2							Eté 2024	Pas urgent, nécessaire pour printemps 2025
		Cornadis Bovins	12	Océalia	3 068,00 €			2	Automne 2024	Pas urgent, impossible de le faire dans l'hivers avec les vaches donc a faire entre le 1er avril et 1er octobre. A voir si le CAFTI continue.			
Rénovation et équipement de la bergerie	Améliorer conditions de travail	Terrassement + réseau d'eau + démolition bureau	4	Martin Bâtiment	21 865,00 €	70 737,00 €	42 442,00 €	28 295,00 €	1	Entre 15 mai et 15 juillet 2024	Les travaux ne peuvent se faire que sur cette période car la bergerie est vide		
		Changement de portes	5	Martin Bâtiment	33 340,00 €				1	Entre 15 mai et 15 juillet 2024	Urgent, les portes actuelles s'effondrent. Certaines sont bouchés avec des baches.		
		Cornadis, claies, abreuvoirs	6	Sicarev	15 532,00 €				1	Entre 15 juillet et 1er aout 2024	Doit être fini pour la rentrée des brebis au 1er out		
Rénovation du hangar de stockage	Sécurité	Toiture, remplacement de pannes	7	Martin Bâtiment	21 378,80 €	21 378,80 €	12 827,00 €	8 551,80 €	1	mai-24	Le batiment menace de s'effondrer. Dangereux.		
Aménagement atelier de maintenance	Sécurité et condition de travail	Point d'eau atelier	13	Martin Bâtiment	1 985,00 €	1 985,00 €	1 191,00 €	794,00 €	2	Hivers 2024	Pas urgent		
<b>Budget</b>				<b>Total</b>	<b>153 168,80 €</b>	<b>153 168,80 €</b>	<b>91 901,00 €</b>	<b>61 267,80 €</b>					
<b>Taux de financement investissements de transition agroécologique</b>							<b>60%</b>						
Renouvellement matériel	Achat d'un tracteur	15	Ricard et Fils	48 600,00 €	48 600,00 €		48 600,00 €		2	2025	Pas urgent, nécessaire pour printemps 2025		
Investissement total	Hors taxe					201 768,80 €	91 901,00 €	109 867,80 €					
	Avance TVA					40 353,76 €							
	Montant trésorerie					242 122,56 €							
	dont Investissement immobiliers (amortissement sur 15 ans)					97 168,80 €	56 460,00 €	37 640,80 €					
Dont investissements mobiliers (amortissements sur 7 ans)					104 600,00 €	35 441,00 €	72 227,00 €						



Centre équestre : investissements de transition agroécologique

### Note d'opportunité

#### Finalités

- Assurer son rôle de support pédagogique au service des formations (CAPA Maréchalerie, Assistant d'équitation, BPJEPS) et de l'option hippologie-équitation
- Assurer son rôle d'animation du territoire en améliorant les conditions d'évolution (état des sols, fermeture des aires d'évolution, conditions d'accueil, construction d'un bâtiment photovoltaïque comme nouveau manège...)
- Améliorer le bien-être animal en offrant plus de surfaces extérieures, en stabilisant les zones piétinées et en construisant des abris
- Aller vers l'autonomie électrique en utilisant les surfaces de couverture des bâtiments,
- Maintenir l'équilibre financier

#### Objectifs :

Mettre le bien-être animal au cœur du projet

Assurer nos missions de centre constitutif au service de la pédagogie

Atténuer les effets du changement climatique

#### **Projection amélioration technico économique**

##### **Finalités : Maitrise du coût de revient :**

- Alimentation : Valorisation de l'herbe pas chère.
- Gestion du pâturage tournant avec l'exploitation
- Entrée économe en intrants
- Limiter les coûts de production : plus les équidés vivent à l'extérieur et en troupeau, moins les problèmes de colique, de stress, de toux... sont atténués
- Offrir les meilleures conditions possibles d'accueil
- Permettre aux cavaliers d'évoluer dans les meilleures conditions de sécurité
- Améliorer l'image vieillissante des installations
- Développer les concours et de fait les sources de revenus

##### **Bien-être animal**

- Les équidés ont l'instinct grégaire qui nécessite une vie en extérieur et en troupeau dans de bonnes conditions
- Avoir plus de paddocks pour séparer les équidés qui ne s'entendent pas : pouvoir ferrer plus d'équidés des 4 membres et assurer un nombre suffisant de pieds de chevaux aux élèves maréchaux
- Stabiliser les zones les plus humides et piétinées pour éviter les problèmes de gale de boue
- Construire des abris permettant aux équidés de se protéger du vent, de la pluie mais aussi des fortes chaleurs
- Amener des abreuvoirs dans les parcelles
- Améliorer les conditions d'évolution des animaux sur les carrières

##### **Atténuation du changement climatique**

- Réduction de la consommation électrique
- Rénovation des bâtiments

##### **Réduction des déchets**

- Moins de fumier, évacuation et valorisation avec le maraichage





## Consultation Emprunt moyen /long terme

### Cahier des charges – exercice 2024

### Plan d'investissements

#### Centre équestre - investissement de transition agroécologique

Titre	Projet	Projet	N°	Devis réalisé	Prix HT	Somme accordé par la Région	Budget EPL (Emprunt)	Ordre de priorité	Échéance réalisation des travaux
Décapage du sable de la grande carrière, terrassement, profilage, drainage, changement du sable. Stabilisation des entrées de paddock	Améliorer le bien-être animal	Améliorer les conditions d'évolution et de vie	1	EQUI CONCEPT; devis n° DEV000490	144 000,00 €	86 400,00 €	57 600,00 €	1	2024
Fourniture et mise en place de sable fibré	Améliorer le bien-être animal	Améliorer les conditions d'évolution	1	EQUI CONCEPT; devis n° DEV000490	16 380,00 €	9 828,00 €	6 552,00 €	1	2024
Décapage du sable de la petite carrière, terrassement, profilage, drainage, changement du sable. Stabilisation des entrées de paddock	Améliorer le bien-être animal	Améliorer les conditions d'évolution	1	EQUI CONCEPT; devis n° DEV000490	55 020,00 €	33 012,00 €	22 008,00 €	1	2024
Achat d'une herse pour l'entretien des carrières	Améliorer le bien-être animal	Améliorer les conditions d'évolution	1	EQUI CONCEPT; devis n° DEV000490	3 950,00 €	2 370,00 €	1 580,00 €	1	2024
<b>Total</b>					<b>219 350,00 €</b>	<b>131 610,00 €</b>	<b>87 740,00 €</b>		
Taux de financement investissements de transition agroécologique						60%			
Construction d'un socle béton pour silo	Améliorer les conditions de conasevation des aliments	Mise à l'abri des aliments complets	3	Entreprise Morice DEVIS n° I-24-03-6	1 260,00 €	-00 €	1 260,00 €	1	2024
Fourniture et mise en place d'un silo	Améliorer les conditions de conasevation des aliments	Mise à l'abri des aliments complets	3	ROUSSEAU	3 400,00 €	-00 €	3 400,00 €	1	2024
Achat d'un tracteur pour l'entretien des sols	Améliorer le bien-être animal	Améliorer les conditions d'évolution	2	SAS Dorat Verts Loisirs Devis n° 010735	27 558,00 €	-00 €	27 558,00 €	2	2025
Fourniture matériaux pour terrassement du chemin manège/paddock	Amélioration du site	Améliorer les conditions d'évolution des équidés et des personnes	4	Carrières condat devis N° 1/04/2024	5 304,00 €	-00 €	5 304,00 €	2	2025
Terrassement du chemin manège/paddock	Amélioration du site	Améliorer les conditions d'évolution des équidés et des personnes	4	Entreprise Morice DEVIS	3 500,00 €	-00 €	3 500,00 €	2	2025
<b>BUDGET</b>					<b>41 022,00 €</b>	<b>-00 €</b>	<b>41 022,00 €</b>		
Investissement total	Hors Taxe				260 372,00 €	131 610,00 €	128 762,00 €		
	Avance TVA				52 074,40 €				
	Montatnt trésorerie				312 446,40 €				
	dont investissement immobiliers (amortissement sur 15 ans)				228 864,00 €	129 240,00 €	99 624,00 €		
	Dont investissements mobiliers (amortissements sur 7 ans)				31 508,00 €	2 370,00 €	29 138,00 €		





Exploitation agricole de Limoges les Vaseix : Plan pluriannuel d'investissements

Rapport d'opportunité

Les investissements liés à la modernisation des ateliers porcins et création d'une unité de micro-méthanisation sont subordonnés à la phase études dont la convention avec le Conseil Régional figure dans les pages qui suivent.



## CONVENTION DE FINANCEMENT

Entre

La Région Nouvelle-Aquitaine

Et

L'EPLEFPA de Limoges et Nord Haute-Vienne

Intitulé du projet : modernisation des ateliers porcins et création d'une unité de micro-méthanisation \_ phase études



VU la délibération n°2022.1091.CP de la commission permanente du conseil régional du 21 juin 2022, affectant la somme de 525 000€ au projet de l'exploitation agricole des Vaseix

VU la délibération n°2023.1188.CP de la commission permanente du conseil régional du 3 juillet 2023, affectant la somme de 175 000€ au projet de l'exploitation agricole des Vaseix

## Entre

**La Région Nouvelle-Aquitaine**, dont le siège est situé au 14 rue François de Sourdis, 33077 BORDEAUX CEDEX, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional de la « Nouvelle-Aquitaine », agissant en vertu de la délibération n°2022.1091.CP de la Commission Permanente du Conseil Régional du 21 juin 2022 et de la délibération n°2023.1188.CP de la Commission Permanente du Conseil Régional du 3 juillet 2023.

Ci-après désignée « la Région »

## Et

**L'EPLEFPA de Limoges et Nord Haute-Vienne**, dont le siège est situé Les Vaseix 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE représenté par son directeur Monsieur AUBOUEIX Christophe  
N° SIRET : 198 705 816 00017

Ci-après désigné « le (la) bénéficiaire »

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### ARTICLE 1 : OBJET ET MAITRISE D'OUVRAGE

**La Région Nouvelle-Aquitaine a décidé d'apporter son soutien au bénéficiaire afin qu'il puisse réaliser le projet suivant : modernisation des ateliers porcins et création d'une unité de micro-méthanisation.**

**La présente convention concerne uniquement la phase d'études du projet. La phase travaux fera l'objet d'une convention ultérieure.**

La Région Nouvelle-Aquitaine assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération telle que décrite en annexe, études (toutes prestations intellectuelles comprises) et travaux

### ARTICLE 2 : FINANCEMENT DE L'OPERATION

La Région Nouvelle-Aquitaine, en sa qualité de maître d'ouvrage, assurera le règlement total des dépenses et prendra, à ce titre, à sa charge l'avance de la TVA.

#### **1. Participation de l'EPLEFPA et plan de financement de l'opération**

Le financement de l'opération entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le bénéficiaire est réparti comme détaillé ci-après.

La participation financière du bénéficiaire (autofinancement) est calculée sur le montant Hors Taxes de l'opération.

La présente convention porte sur les modalités de mise en œuvre de l'engagement financier de l'EPLEFPA de Limoges et Nord Haute-Vienne.



Le montant total des études est 583 333,33€ HT soit 700 000€ TTC.

Montant TOTAL des dépenses prévisionnelles éligibles	583 333,33€ HT
Taux d'aide régionale	90%
Montant du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine	525 000€
Taux d'intervention EPLEFPA	10%
Montant de la participation EPLEFPA (autofinancement)	58 333,33€

Détail des dépenses prévisionnelles de l'opération :

NATURE DES DEPENSES	Montant HT en €	Montant TTC en €
Etudes (prestations intellectuelles, études préalables)	583 333,33	700 000
<b>TOTAL</b>	<b>583 333,33</b>	<b>700 000</b>

## 2. Calendrier prévisionnel envisagé pour l'opération

Pré-programmation	Décembre 2023
Programmation	1 <sup>er</sup> trimestre 2024
Consultation maîtrise d'œuvre	2024
Etudes-maitrise d'œuvre-Conception	2025
Consultation des entreprises travaux	1 <sup>er</sup> trimestre 2026

La phase de travaux est envisagée sur les années 2026 et 2027.

## 3. Fonds de compensation de la TVA

La participation du bénéficiaire (autofinancement) s'établit sur le montant hors taxes de l'opération.

La Région Nouvelle-Aquitaine, en sa qualité de maître d'ouvrage, prendra à sa charge l'avance de la TVA.

Seule, la Région Nouvelle-Aquitaine pourra prétendre à pouvoir bénéficier des fonds de compensation induits par cette opération.

### ARTICLE 3 : ECHEANCIER DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE

La participation financière de l'EPLFPA sera versée à la Région Nouvelle-Aquitaine en trois versements :

- 15% lors de la signature de la convention ;
- 35% à la notification du marché de maîtrise d'œuvre par la Région ;
- 50% à la fin de l'opération, sur présentation par la Région Nouvelle-Aquitaine :
  - d'un état récapitulatif des paiements effectués par la Région au titre du projet, daté et co-signé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la paierie régionale de Nouvelle-Aquitaine.



Sur le compte ouvert à la Paierie Régionale : banque de France – IBAN FR54 3000 1002 15C3 3200 0000 014 – BIC BDFEFRPPCCT

Si le montant final de l'opération s'avérait inférieur à l'estimation prévisionnelle définie à l'article 2 de la présente convention, le solde de la participation sera calculé en fonction des dépenses réellement constatées, sur la base d'un état des dépenses justificatives mandatées sur l'opération.

#### **ARTICLE 4 : DEROULEMENT DE L'OPERATION**

L'EPLEFPA de Limoges et Nord Haute-Vienne sera étroitement associé au déroulement de l'opération. Il sera invité à chacune des réunions qu'il souhaite. Dans ce cadre, il pourra formuler son avis quant aux décisions qui seront prises par la Région Nouvelle – Aquitaine. Son seul lien se situe avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui, en sa qualité de maître d'ouvrage, est le seul interlocuteur du mandataire éventuel, de la maîtrise d'œuvre et des entreprises.

#### **ARTICLE 5 : PRISE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature jusqu'à l'achèvement de l'opération et le paiement de la totalité de la participation du bénéficiaire.

Durant la validité de la présente convention, la mission dévolue à la Région Nouvelle-Aquitaine en tant que maître d'ouvrage est conforme aux dispositions de l'article 2 de la loi 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique.

#### **ARTICLE 6 : LITIGES**

En cas de difficulté quelconque lié à la conclusion ou à l'exécution de la présente convention, quels qu'en soit la cause ou l'objet, il est expressément convenu, et avant tout recours contentieux, que les parties procèdent par voie de règlement amiable.

Pour ce faire, la partie la plus diligente saisit l'autre par un courrier adressé en recommandé avec accusé de réception, sans délai et sans condition préalable, afin d'entamer des négociations aux fins de résoudre tout différend.

A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté par la partie la plus diligente devant le Tribunal Administratif territorialement compétent.

#### **ARTICLE 7 : DISPOSITIONS DIVERSES**

La Région Nouvelle-Aquitaine décidera de la souscription éventuelle d'une police d'assurance dommages-ouvrage pour les travaux.



Fait en deux exemplaires originaux, à **XX**

Le **XX**

Pour l'EPLEFPA de Limoges et Nord Haute-Vienne

Directeur de l'EPLEFPA

AUBOUEIX Christophe

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
le Président de la Région,  
et par délégation,

**Fonction**

**Nom et Prénom du signataire**



## ANNEXE DESCRIPTIVE DU PROJET

### 1. L'EXPLOITATION AGRICOLE ET SA STRATEGIE AGROECOLOGIQUE

#### 1.1. L'EPLEFPA et l'exploitation agricole des Vaseix

L'EPLEFPA Limoges et Nord Haute Vienne est situé sur trois lieux géographiques (Limoges Les Vaseix, Magnac Laval et Bellac). Il dispose de deux lycées, d'un CFA, d'un CFPPA, de deux exploitations agricoles, d'un atelier technologique agro-alimentaire (CIBIAL) et d'un centre équestre. Il assure des formations générales, des formations agricoles et agroalimentaires, de services à la personne et aux territoires, technico-commercial, d'aménagement et de maréchalerie. Une boutique de vente permet de commercialiser les produits sur le site des Vaseix.

L'exploitation des Vaseix est une exploitation de polyculture-élevage qui s'étend sur 295 ha de SAU (prairies permanentes et cultures) avec un atelier de légumes plein champ et 4 ateliers d'élevage :

- Bovin allaitant (120 vaches)
- Ovin allaitant (115 brebis) – vocation essentiellement pédagogique
- Porcin naisseur-engraisseur cul noir du Limousin (12 truies)
- Porcin naisseur-engraisseur label rouge (80 truies)

Les bâtiments des deux ateliers porcins sont vétustes et ne répondent plus aux normes en vigueur de biosécurité et au bien-être animal. Les circuits de commercialisation et les débouchés sont également à questionner, tout comme l'autonomie alimentaire des troupeaux.

L'exploitation est certifiée HVE depuis 2020 et conduit sa production de légumes plein champ/blé (2,65ha) en agriculture biologique. Les parcelles ne sont pas irriguées.

La santé financière de l'établissement n'est pas bonne (classé en catégorie 3 « inquiétudes » par la DRAAF depuis 2019) et l'exploitation agricole est en déficit structurel.

L'exploitation jouit d'une certaine reconnaissance de la part des acteurs du développement agricole du territoire et est engagée dans plusieurs projets d'expérimentations et de recherche.

#### 1.2. La stratégie agroécologique de l'exploitation

Le schéma directeur de l'exploitation est pertinent et ambitieux. L'objectif général est de retrouver un équilibre économique en modernisant les installations et en ajustant les effectifs des troupeaux, tout en accentuant les actions en faveur de l'agroécologie et les actions de démonstration.

Orientations et objectifs :

- Ateliers d'élevage :
  - o Réduction des effectifs du troupeau bovin à 80 bovins
  - o Accroissement du nombre de brebis à 150 et renforcement de la qualité bouchère
  - o Développement de l'atelier porc cul noir plein air à 20 truies (cf. point 2.1)
  - o Modernisation de l'atelier porcin label rouge (cf. point 2.1)

Les objectifs visés sont l'amélioration du bien-être animal, de la biosécurité et des conditions de travail, l'autonomie alimentaire des troupeaux et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (unité de micro-méthanisation (cf. point 2.1)). L'EPL souhaite également diminuer les coûts de production et augmenter la part de commercialisation en circuits courts. L'EPL investira aussi dans le numérique et l'autonomie énergétique au travers de panneaux photovoltaïques.

- Atelier de cultures et prairies : mise aux normes (local pour produits phytosanitaires et aire de lavage), agriculture de précision et de conservation des sols.

#### Actions majeures par priorités régionales :

	Actions faites	Actions engagées à poursuivre	Nouvelles actions
<b>Sortie des pesticides</b>	Variétés résistantes	Arrêt glyphosate Arrêt CMR	Mise en place de biocontrôles Technologies innovantes Gestion plus économe en intrants
<b>Atténuation et adaptation au changement climatique</b>		Conservation des sols Autonomie alimentaire Pâturage tournant	Micro-méthanisation Panneaux photovoltaïques Diagnostic carbone
<b>Biodiversité</b>	Gestion des prairies	IAE	Diagnostics Agroforesterie
<b>Bien-être animal</b>		Accès extérieur Aménagement des bâtiments et des parcours	Diagnostics Réduction des antibiotiques Pratiques BEA (castration, meulage, etc.)
<b>Alimentation</b>	Plusieurs SIQO Vente directe	Approvisionnement restauration collective	SIQO porcin AOP

### 2. LE PROJET SOUTENU

#### 2.1. Contenu du projet

Le projet 2023 concerne la modernisation des ateliers porcins et la création d'une unité de micro-méthanisation dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Développement de l'atelier porc cul noir « plein air » : l'objectif est d'augmenter à court terme les effectifs de cette race menacée à 20 truies en développant la commercialisation en partenariat avec la coopérative « l'écusson noir » et l'AANA pour obtenir un signe officiel de qualité AOP. Les travaux visent l'amélioration des conditions d'élevage et la productivité via l'aménagement des parcs d'engraissement et



la réhabilitation du site de Chabanne pour y installer la partie reproduction, naissage et post sevrage avec parcs attenants en agroforesterie (un atelier de découpe des porcs cul noir sera créé dans le cadre du projet d'extension de l'atelier technologique)

- Construction d'un atelier porcin label rouge naisseur-engraisseur de 80 truies avec des innovations importantes en termes de bien-être animal (cases maternité en liberté, cages d'ascenseur pour diminuer la mortalité des porcelets, courettes extérieures pour la partie engraissement, lumière naturelle, augmentation des surfaces d'aire de vie, élevage sur caillebotis et râteliers paille) et des conditions de travail
- Création d'une unité de micro-méthanisation pour traiter les effluents d'élevage (porcins et bovins) afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les valoriser par l'utilisation de la chaleur produite pour chauffer les bâtiments de l'établissement et/ou par la revente d'électricité.

## 2.2. Plan de financement

### 2.2.1. Dépenses prévisionnelles

	Montant HT (€) Travaux + études	Montant TTC (€) Travaux + études
Atelier porc cul noir	400 000€	500 000€
Atelier porc label rouge	2 800 000€	3 500 000€
Unité de micro-méthanisation	400 000€	500 000€
<b>Total</b>	<b>3 600 000€</b> dont 560 000€ d'études	<b>4 500 000€</b> dont 700 000€ d'études

La part de dépenses d'investissements prévisionnelles de l'établissement s'élève à 304 000€ répartis sur 2025, 2026, 2027 par recours à l'emprunt.

### 2.2.2. Ressources

Le montant des études (toutes prestations intellectuelles comprises), des sondages et autres travaux initiaux, est estimé à 700 000€ TTC. 525 000€ TTC ont déjà été attribués à la commission permanente du 21 juin 2022 (n° 2022.1091.CP). La délibération de juillet 2023 permet d'attribuer le complément de crédits pour financer les études dans leur totalité, soit **175 000€ d'AP**. Le soutien de la Région sur les travaux interviendra lors d'un prochain exercice.

L'aide de la Région est apportée sur le coût HT. Un autofinancement de l'EPL est attendu à hauteur de 10%, tenant compte de la situation financière de l'établissement et de l'exploitation et du type de projet (filière élevage). Une convention financière sera établie entre la Région Nouvelle-Aquitaine et l'EPLEFPA pour acter les modalités d'octroi de l'aide et les engagements de l'établissement.

		Taux de financement	Montant aide (€HT)
Etudes	Région	90%	525 000€
	Autofinancement EPL	10%	58 333,33€
		100%	583 333,33€